

Les femmes de pêcheurs s'organisent pour continuer leur activité.

Un mois après le début du confinement, les femmes de pêcheurs réintègrent petit à petit la halle aux poissons. Si pendant quelques semaines, seule l'une d'entre elles faisait acte de présence, les autres s'organisaient comme elles pouvaient. « Aujourd'hui, nous sommes trois, explique Silvia, une commerçante. D'autres devraient nous rejoindre en fin de semaine, et pour cela les bancs ont été réorganisés afin que les distances de sécurité soient respectées. »



Depuis le début du confinement, le prix des poissons a baissé. PIERRE-ANTOINE FOURNIL

À la fin du mois de mars, le Premier ministre, Édouard Philippe, avait annoncé le durcissement des mesures de confinement, dont la fermeture des marchés ouverts. Tout en permettant aux préfets, sur avis des maires, de déroger à cette interdiction selon certaines conditions. Le préfet de Corse-du-Sud, Franck Robine, s'était rendu sur les lieux et avait pu constater que les clients étaient peu nombreux et jouaient le jeu. Pour ces raisons, il avait alors accepté que

le marché ainsi que la halle aux poissons restent ouverts.

« Repenser la halle en urgence »

Mais, si au départ les commerçants ne se bousculaient pas, après plus d'un mois sans travailler, ces derniers souhaitent reprendre du service. « Nous savons très bien que ce n'est que du bricolage, mais c'est mieux que rien, ajoute Silvia. Nous avons bien travaillé pour la semaine de Pâques, mais ce début de semaine est bien plus compliqué. Nous avons même baissé le prix de nos produits. » En effet, les poissons nobles telles que le chapon, le denti ou encore le rouget sont proposés à 25 euros au lieu de 30-32 euros. « La soupe également est à 12 euros au lieu de 14 », précise cette dernière.

En raison de la forte demande, la municipalité a été contrainte de revoir les plans de la structure. « L'objectif était de rassembler cinq commerçants, à raison de deux clients par banc, à l'intérieur, explique le directeur général des

PIERRE-ANTOINE FOURNIL

services, Pierre-Paul Rossini. *Aujourd'hui, il y a plus de demandes, et même si ce n'est qu'un commerçant ou deux supplémentaires, il faut l'accord du préfet.* » La Ville a alors demandé un arrêté, autorisant sept commerçants à l'intérieur de la structure. « Nous avons dû repenser la halle en urgence, assure le premier adjoint, Stéphane Sbraggia. *Nous avons établi un plan différent, sorti ce qui gênait, mais nous ne pourrions aller au-delà de sept personnes.* » Pour cela, certaines femmes de pêcheurs cherchent d'ores et déjà des solutions pour répondre à la demande. « Lors de l'annonce du confinement, j'ai préféré stopper mon activité, explique Loredana. Mais le confinement dure beaucoup plus longtemps que prévu et j'ai besoin de travailler. Mes clients ne cessent de me demander et mes pêcheurs de travailler. » Hier, en fin de journée, le préfet de Corse-du-Sud a répondu favorablement à la demande de la municipalité. Dès aujourd'hui, sept commerçants pourront donc réintégrer les lieux.

ALEXIA LEONELLI